

Bibliothèques et Archives Municipales - Don manuel à l'Université de Franche-Comté du fonds d'ouvrages «Jean VILAR» spécialisés en théâtre - Convention

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Depuis 2001, la Ville de Besançon met à disposition de la bibliothèque de lettres de l'Université de Franche-Comté, le fonds d'ouvrages «Jean VILAR» composé de livres, dossiers et revues pour un total de 4 658 documents.

L'objectif de cette mesure était de mettre l'ensemble à la disposition du plus grand nombre, en particulier les étudiants, enseignants et chercheurs de la filière théâtre.

Cinq années plus tard, l'expérience s'avère concluante ; en effet les ouvrages sont consultés et empruntés à un rythme très satisfaisant.

La convention de 2001 arrivant à échéance, la Ville effectue au profit de l'Université de Franche-Comté un don manuel à titre gratuit dudit fonds, le donataire s'engageant à traiter cet ensemble de la même façon que ses fonds propres.

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider la donation à l'Université de Franche-Comté du fonds d'ouvrages Jean VILAR dont la valeur est estimée à 9 316 €,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.